

Regards sur...

tallard



Les écoles réunies pour fêter Carnaval

tallard

Bulletin d'information municipal
N° 47
PRINTEMPS 2019

Pratique

80 Tallardiens en photos géantes sur les façades

« Citoyens affichons-nous ! », nouvelle association tallardienne, propose aux habitants de Tallard de réaliser ensemble, sans distinction d'âge, de sexe et de culture, une expo de photos géantes à ciel ouvert !

Ce projet consiste à proposer à 80 habitants volontaires de Tallard de les prendre en photo dans des studios itinérants pour ensuite les afficher sur des façades de la ville en format géant.

Par cette expo hors et sur les murs, accessible à tous, les habitants de Tallard seront artistes d'une œuvre collective. En s'inscrivant dans ce projet artistique au rayonnement international, grâce au site du célèbre photographe JR « Inside Out Project », dont ce projet s'inspire, la ville de Tallard sera la première de la Région à proposer une exposition d'art contemporain de ce type.

Le projet se déroule d'avril à juin, avec en point d'orgue le vernissage le vendredi 21 juin. Ce projet est soutenu par la mairie de Tallard, le Département, l'Unapei Alpes Provence, la MDPH 05, Icarus aérotechnics, l'atelier Art & Co et les Mutuelles du Soleil.

Contats : 06 52 49 44 15

Facebook @citoyensaffichonsnous
citoyensaffichonsnous@gmail.com



Visites de quartier : les rendez-vous du printemps

Comme ils le font depuis le début du mandat, le maire et les membres de l'équipe municipale viennent à la rencontre des Tallardiens dans les quartiers, afin d'écouter leurs préoccupations, répondre aux interrogations, résoudre des problèmes, proposer des solutions locales et évoquer les projets du village. Pour Jean-Michel Arnaud, rien ne saurait remplacer le contact direct avec les Tallardiens.



Cette session de printemps a débuté le 2 avril à l'aéroport et à la Condamine (notre photo). Prochain rendez-vous le mardi 14 mai (17h30 devant la mairie et à 18h sur la Placette).

Un nouveau camion pour les services techniques

Après 15 ans de bons et loyaux services, le fourgon des services techniques a effectué son dernier voyage fin mars. Son successeur va arborer fièrement les couleurs de la commune et prendra du service courant mai.

Deux nouveaux points de collecte de déchets semi-enterrés

Sur sollicitation de la commune, la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance poursuit son travail d'aménagement de nouveaux points de collecte de déchets enterrés à Tallard.

Après l'aménagement des points de collecte place du Château en avril 2018 et place Charles de Gaulle, en février 2019, deux nouveaux sites ont été aménagés à Montréduit et route de « la Digue ».

Ces nouveaux dispositifs s'intègrent au mieux dans le paysage et permettent une meilleure régulation thermique des déchets, assurant ainsi une diminution très sensible, voire une suppression, des nuisances olfactives. Rappelons au passage que les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de tout autre encombrant sur la voie publique, en dehors des points de collecte spécifiquement aménagés, est strictement interdit.



Edito



Chères Tallardiennes, chers Tallardiens,
En 2019, la commune de Tallard va réaliser de nombreux travaux de proximité. Ils seront certes moins spectaculaires que n'a pu l'être la construction de la médiathèque Michel Serres par exemple. Mais, en contribuant à améliorer votre cadre de vie et à accompagner nos acteurs économiques, ces investissements permettront, toujours et encore, de conforter l'attractivité de notre commune.

Les derniers chiffres de l'Insee font mention d'une population de 2221 habitants à Tallard, soit une progression de 16,7% en dix ans. C'est la démonstration du dynamisme de notre commune.

C'est évidemment une satisfaction pour la municipalité. Car nous avons tout mis en œuvre pour accompagner ce développement. Loin d'être une commune dortoir, Tallard est une ville qui a une activité économique riche. Il y a davantage d'emplois dans notre commune que de Tallardiens exerçant un emploi ! Et cette tendance va encore s'intensifier cette année avec l'ouverture de nouvelles entreprises sur l'aéropole notamment.

Offrir aux Tallardiens les services qu'ils sont en droit d'attendre dans une ville de 2000 habitants

Dans le même temps, cette croissance nous oblige. Nous nous devons d'offrir à nos concitoyens les services qu'ils sont en droit d'attendre dans une ville de plus de 2000 habitants. L'agrandissement et la modernisation de l'école Saint-Exupéry et la création de la médiathèque Michel Serres relèvent de cette volonté. Tout comme l'action résolue de la municipalité pour développer l'offre médicale et paramédicale. Nous sommes également aux côtés de nos commerçants et artisans qui font vivre le cœur de Tallard, en proposant des services indispensables à nos concitoyens et en contribuant à la convivialité de notre cité.

C'est aussi le sens de notre politique d'animations, avec plusieurs nouveautés qui vous attendent dès ce printemps. Nous sommes ainsi fiers et heureux d'accueillir le Relais pour la vie, organisé pour la première fois à Tallard par la Ligue contre le cancer ! Rendez-vous les 18 et 19 mai au stade municipal pour courir tous ensemble et faire exploser les compteurs !

Le château, où la première tranche de travaux s'achèvera cette année, sera également le théâtre de beaux concerts proposés avec la complicité du Festival de Chaillol. Nous avons encore renforcé nos liens avec les organisateurs, conscients de la qualité de leur programmation depuis des années. Une belle surprise nous attend le 18 juillet dans la cour d'honneur !

Jean-Michel ARNAUD, Maire de Tallard

« La photo de cet éditto avait été réalisée par le regretté Xavier Cortial. Elle est publiée en hommage et clin d'œil à Xavier, en souvenir d'une séance photo comme je les aime... Salut l'artiste ! »

Sommaire

- **Pratique** p. 2
- **Edito** p. 3
- **Les travaux** p. 4
- **Le dossier : budget 2019** p. 6
- **La vie municipale** p. 8
- **Solidarité** p. 10
- **Agenda** p. 11

Regards sur Tallard est une édition de la commune de Tallard.

Dépôt légal : juin 2003

Directeur de publication : Jean-Michel Arnaud

Photographies : Mairie de Tallard, Patricia Maitre, agence Kangourou

Conception et impression : Couleurs d'Impression

Édité à 1 500 exemplaires

Contacts : Mairie de Tallard
1 place Charles de Gaulle - 05130 TALLARD
04 92 54 10 14
www.ville-tallard.fr

Travaux

Futur giratoire de la RN 85 : des études complémentaires pour la solution retenue

Le comité de pilotage de l'aménagement du carrefour de Tallard (RN 85/ RD 942) s'est réuni le 12 mars sous la présidence de la préfète des Hautes-Alpes, en présence des cofinanceurs - Conseil régional et Conseil départemental - et des élus concernés, dont le maire de Tallard, Jean-Michel Arnaud.

A l'issue de la concertation publique menée en décembre, le comité de pilotage a validé la variante 4a pour la suite des études. Cette variante intègre la continuité cyclable entre la RN85 et la voie d'accès à la ZAC de Gandière. Une attention particulière sera portée aux conditions de franchissement des voies par les cyclistes et le dimensionnement du giratoire pour limiter les impacts sur la circulation de Gap vers l'A51, notamment lors des retours de stations. La concertation avec les riverains et municipalités concernés va se poursuivre, en particulier sur les questions foncières. Les études complémentaires vont permettre d'affiner la solution retenue qui sera ensuite présentée à l'enquête publique.



Cette variante consiste notamment à créer un giratoire au carrefour RN 85 / RD 942, à élargir à deux voies la RN 85 (dans le sens La Saulce-Tallard) du giratoire de l'A51 jusqu'au pont du Rousine puis aux abords du carrefour de Tallard et à aménager une voie verte à l'ouest de la RN85, séparée de la route entre le futur giratoire et la voie d'accès à la ZAC de Gandière.

La zone de l'aéropole en chantier

Signe de l'attractivité de Tallard et de sa zone d'activité économique créée en périphérie de l'aérodrome, les derniers terrains détenus par le SIVU de l'aéropole ont été vendus en début d'année. Quatre nouvelles enseignes vont s'y installer dans les prochains mois.

Les travaux battent ainsi leur plein pour la construction d'Univers Auto, à côté de Point S. Et vont suivre la construction de l'Entrepôt du Bricolage le long de la route des Blaches, ainsi que de Binocle Opticiens et des Comptoirs de la Bio du côté d'Intermarché.

C'est une satisfaction pour l'équipe municipale de voir ce projet aboutir avec des enseignes reconnues et des entrepreneurs motivés et satisfaits de leur choix de s'implanter à Tallard.



Les travaux battent leur plein pour la construction d'Univers Auto



Les travaux au puits de captage des Jardins permettront de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune

Renouvellement du puits de captage d'eau potable

À l'occasion du renouvellement du contrat d'affermage de l'eau potable, la municipalité avait négocié l'entretien et la remise en état des installations de pompage dans la nappe phréatique au-dessous du lit de la Durance. Ces travaux de renouvellement du puits de captage des Jardins ont commencé le 11 février et permettront de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable de la commune.

Avec ce nouveau contrat d'une durée de 13 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, non seulement le prix de l'eau n'augmente pas pour les Tallardiens, mais Véolia prend également à sa charge d'importants travaux d'investissement, tels que ceux-ci.

Piscine : rénovation de l'étanchéité de la pataugeoire

Des travaux de rénovation de l'étanchéité de la pataugeoire de la piscine municipale ont été engagés en mars. Les tout petits accompagnés de leurs parents pourront en profiter dès l'ouverture, prévue le samedi 29 juin à 11h.

Par ailleurs, la piscine municipale accueillera les scolaires à compter du 27 mai.



Château : au tour des installations électriques

Après une petite pause hivernale, les travaux ont repris ce printemps au château, notamment avec la mise aux normes de l'installation électrique, ainsi que la distribution d'électricité dans la salle basse et les futurs espaces d'accueil récemment sécurisés.

Budget 2019

Les investissements se poursuivent en 2019, sans augmentation d'impôts



Jean-Michel Arnaud souligne que, grâce à une gestion saine, la commune de Tallard continue d'investir malgré un contexte budgétaire national peu favorable et sans augmenter les impôts locaux.

Avec un budget de plus de 6,3 M€ en 2019, la commune de Tallard conserve une situation financière saine. Cela lui permet de poursuivre ses investissements en mettant l'accent sur la proximité. Sans augmentation d'impôts pour la onzième année consécutive.

Le conseil municipal a adopté son budget primitif 2019, qui s'élève à 6 339 620,40 €. Dans un contexte national défavorable aux collectivités locales et peu propice à l'effort d'investissement, la commune de Tallard conserve une situation financière saine et satisfaisante qui lui permet de poursuivre ses investissements. « C'est le résultat d'un effort constant de maîtrise de nos charges de fonctionnement », souligne le maire, Jean-Michel Arnaud. « Nous allons ainsi pouvoir, cette année encore, réaliser les investissements nécessaires au développement des infrastructures et des services de notre commune afin qu'ils soient à la hauteur de son dyna-

mise démographique et économique ». Grâce à la politique de réduction de l'encours de la dette menée depuis plusieurs années, la commune a pu de nouveau recourir à l'emprunt, l'an dernier, pour financer ses principaux investissements.

Ce budget 2019 va permettre à la fois de solder financièrement d'importantes opérations initiées ces dernières années, en particulier la restauration du château et la réalisation de la médiathèque Michel Serres, et d'engager des opérations qui, si elles sont moins significatives en termes d'investissement, n'en sont pas moins importantes pour les Tallardiens et leur cadre de vie.

Patrimoine, sécurité et offre médicale

En 2019, la commune engagera le déploiement de son réseau de vidéoprotection. « La sécurité figure parmi les attentes prioritaires de nos concitoyens et, comme nous nous y étions engagés, nous allons doter notre commune de caméras de vidéoprotection », explique Jean-Michel Arnaud.

Autre dossier important, l'achèvement de la première phase des travaux de restauration du château. « Ce patrimoine est une chance pour Tallard et nous nous



La première tranche des travaux de rénovation du château va s'achever cette année



En 2019, la commune va consacrer 85 000 € au déploiement de caméras de vidéoprotection

Une autonomie financière menacée

La suppression progressive de la taxe d'habitation, le transfert de la fiscalité professionnelle aux intercommunalités et la baisse des dotations de l'Etat, conjuguée au dispositif de péréquation horizontale décidé par l'Etat, contraignent très fortement l'autonomie financière des collectivités locales. Entre 2014 et 2019, la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est ainsi passée de 320 696 € à environ 80 000 € pour la commune de Tallard...

Désormais, les recettes financières des communes sont majoritairement des « recettes de compensation » et non plus des recettes fiscales à proprement parler. Ces recettes sont fragiles et ne sont pas garanties pour l'avenir.

devons de l'entretenir, de le faire vivre et de nous appuyer sur lui pour le développement économique de notre commune », souligne le maire.

La Ville de Tallard s'emploie aussi à consolider l'offre médicale et paramédicale. Après l'installation en 2018 du nouveau cabinet médical et celle d'un ophtalmologiste au printemps, la commune souhaite favoriser l'accueil de nouveaux praticiens (infirmières, psychologue et ostéopathe).

La mairie va également mettre en place cette année une nouvelle signalétique d'information locale (SIL) afin de valoriser les acteurs économiques tallardiens.

Des travaux pour améliorer le cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie des Tallardiens est également une préoccupation constante de la municipalité. Parmi les chantiers de proximité prévus en 2019 figure ainsi la création de places de stationnement supplémentaires sur la place du Château. La commune va par ailleurs mettre en place un nouveau dispositif de signalisation et de sécurisation routière, notamment aux abords des établissements scolaires de Tallard. Sans oublier les travaux de renouvellement du mobilier urbain et d'entretien et de réfection des voiries.

Les principaux investissements de 2019

- ✓ Déploiement d'un réseau de vidéoprotection : 85 000 € TTC
- ✓ Aménagements stationnement publics - place du château : 25 000 € TTC
- ✓ Construction d'un trottoir - Rue du Barry - Quartier des Boulangeons : 95 000 € TTC
- ✓ Signalétique d'information locale des activités économiques et signalisation au sol de sécurité routière : 35 000 € TTC

Notons par ailleurs que des opérations importantes engagées sous les exercices précédents (en particulier la restauration du Château et l'aménagement de la salle basse souterraine ou encore la construction de la Médiathèque Michel Serres) seront soldées sur l'exercice 2019.

Toujours pas d'augmentation d'impôts

Pour la onzième année consécutive, les taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière (bâti et non bâti) restent inchangés à Tallard.

La vie municipale



La ville de Tallard soutient ses 87 artisans

Jean-Michel Arnaud, maire de Tallard, a signé la Charte de soutien à l'activité économique de proximité avec Chantal Garcin, présidente de la délégation Hautes-Alpes de la CMAR PACA (Chambre de métiers et de l'artisanat de région), le 29 janvier dans la salle du conseil municipal. Il s'agit de s'engager à valoriser le « Consommez local, consommez artisanal » en faveur des 87 entreprises artisanales présentes sur la commune.

En amont de cette signature, les élus de la CMAR et ceux de la commune sont allés à la rencontre de cinq entreprises artisanales : Aeromax Services, Nico Aéro Peinture, le Charolais des Alpes, Brin de couture et la fleuriste Arylis.

Donner une meilleure visibilité aux acteurs économiques

La commune de Tallard souhaite donner davantage de visibilité à l'ensemble des acteurs économiques dans les différents secteurs de la ville. C'est pourquoi, en concertation avec les membres de l'équipe municipale, Jean-Michel Arnaud a souhaité définir un schéma de signalisation locale. L'objectif est de mettre les acteurs économiques en valeur et d'uniformiser les panneaux d'information, tout en mettant fin à l'affichage sauvage. Cette opération est entièrement financée par la commune.

Les premiers panneaux seront installés au printemps.

L'offre médicale s'étoffe à Tallard

Jouxtant la médiathèque municipale Michel Serres, le nouveau cabinet médical a été inauguré le 16 mars par Guillaume Forest, Fabian Rousselle et Sylvain Thevenon, les trois jeunes médecins installés à Tallard depuis cet été, en présence de Jean-Michel Arnaud et de son équipe municipale. À l'instar du maire, c'est tout un village qui se félicite de cette installation à Tallard.

D'autant que cette offre médicale s'est encore étoffée en avril avec l'ouverture d'un cabinet d'ophtalmologie au sein de locaux municipaux situés dans le quartier du Chêne.



Des collégiens italiens en visite à l'aérodrome

Dans le cadre des échanges entre le collège Marie-Marvingt de Tallard et celui de Creazzo en Italie, les élèves et leurs 80 correspondants italiens ont visité l'aérodrome de Tallard, guidés par le service Patrimoine. Une très belle et fructueuse visite, abordant l'histoire, les spécificités et les entreprises fleurons de l'aéronautique et de la maintenance présentes en bord du tarmac.



Les écoles réunies pour le carnaval

C'était une première réussie. Le 29 mars, les enfants des deux écoles de Tallard, Saint-Exupéry et Sainte-Agnès, étaient réunis pour un grand carnaval animé dans les rues du village !



État civil

Naissances

- BOUDOUARD Lya, née le 10/1/19
- MINI Malo, né le 4/2/19
- HERMITTE Emmy, née le 5/3/19
- BOURG CHAMPION Rose, née le 7/3/19
- GUERRERO Joey, né le 12/3/19
- HASSANI Safa, née le 25/3/19
- COVET Eléa, née le 7/4/19
- MANGANELLI Aaron, né le 16/4/19.

Mariages

- DE ROMANOVSKY Pascal et D'ANNUNZIO Antoinette, le 25/1/19
- HUMBERT Sullivan et GORREE Anaïs, le 27/4/19
- SAVOYE Jonathan et HAMEL Audrey, le 27/4/19

Décès

- CHANÉAC Marcel, le 9/1/19
- JOUBERT Marguerite, veuve Mallet, le 11/1/19
- FEUTRIER Marthe, veuve Bosquet, le 25/1/19
- CORTIAL-LEFEVRE Xavier, le 6/2/19
- DEYGLUN Jean, le 14/2/19
- LIAGRE Josiane, veuve Domergue, le 19/2/19
- MAISTRE Raymond, le 25/2/19.
- MARCELLIN Marguerite veuve Davin, le 27/3/19
- MERCADAL Janine, veuve Mico, le 14/4/19
- LHEUREUX Francine, veuve Bach, le 18/4/19
- CONSANI Mireille, veuve Lemonnier, le 24/4/19
- KHELFI Mohammed, le 28/4/19.

Solidarité

Tallard accueille le 7^e Relais pour la vie

Les 18 et 19 mai aura lieu le 7^{ème} Relais pour la vie des Hautes-Alpes au stade municipal de Tallard. Avec le soutien de notre ville, la Ligue contre le cancer vous offre la possibilité de contribuer à la lutte contre la maladie en participant à ces 24 heures festives et conviviales autour d'un challenge solidaire.

Le Relais pour la vie est l'événement-phare de lutte contre le cancer dans les Hautes-Alpes. Le temps du week-end des 18 et 19 mai, des équipes constituées de 4 à 30 personnes (amis, collègues, familles, etc.) se relaieront pour marcher ou courir et relever le défi pendant 24 heures non-stop. Les dons recueillis serviront à aider 100 familles haut-alpines précarisées par la maladie.

Le Relais pour la vie se veut avant tout une grande fête populaire et familiale, mêlant challenge sportif et détente. Des manifestations culturelles sont organisées et créées spécialement pour l'occasion : ateliers, expositions, jeux



Lors du "tour des survivants", des malades et d'anciens malades effectuent le premier tour de piste



Jean-Michel Arnaud avait pris part au Relais pour la vie, l'an dernier à Chorges

pour petits et grands, concerts... C'est également le moment d'échanger et d'informer le public sur les missions de la Ligue via des stands de prévention installés au stade municipal.

Des temps forts pendant 24 heures

Plusieurs temps forts rythmeront ce week-end :

- ✓ Le tour d'honneur des survivants donnera le départ du Relais pour la vie, le 18 mai. Des malades ou anciens malades effectueront le premier tour de piste.
- ✓ La cérémonie des lumières, à la tombée de la nuit du 18 mai, rendra hommage aux proches disparus.
- ✓ La cérémonie de clôture, le dimanche après-midi : le Relais se terminera par un dernier tour de piste réunissant participants, malades, proches, bénévoles, élus...

Différentes manières de participer

1) Marcher ou courir pendant 24 heures

Vous pouvez soit créer une équipe, soit rejoindre une équipe existante (de 4 à 30 personnes). Le principe est simple : que ce soit de manière sportive ou ludique, en marchant ou en courant, il faut toujours qu'il y ait au moins une personne de l'équipe sur la piste !

Pour vous inscrire : <https://www.relaispourelavie.net/s-inscrire/relais-des-hautes-alpes.html>

2) Faire un don

Pour faire un don ou pour découvrir le projet du comité départemental des Hautes-Alpes : <https://www.relaispourelavie.net/s-inscrire/relais-des-hautes-alpes.html> et choisir l'équipe de relayeurs que vous souhaitez encourager financièrement.

3) Être bénévole

Vous souhaitez réaliser un spectacle, une démonstration, une animation ou être bénévole au cours de la manifestation, contactez les organisateurs. Toutes les coordonnées sur <https://www.relaispourelavie.net/s-inscrire/relais-des-hautes-alpes.html> (Rubrique « Infos pratiques »).

4) Assister au Relais pour la vie

Ateliers, stands, animations, déjeuner et dîner sur place...

**Participez au Relais pour la vie
les 18 et 19 mai à Tallard !
Stade municipal, du samedi 18 mai à 16h
au dimanche 19 mai à 16h**

www.ligue-cancer.net/cd05

Facebook : comitedepartemental05

Agenda

Les grands rendez-vous du printemps et de l'été

« Cette année encore, nous avons souhaité proposer une saison d'animation riche et variée ! », soulignent le maire Jean-Michel Arnaud et son adjoint à la Culture et au patrimoine, Christian Paput. « Du sport, de la culture, des concerts, des fêtes populaires, des journées médiévales, qui viennent s'ajouter à la riche programmation de la médiathèque. »

Dès le printemps, les week-ends musicaux de Chaillol viendront faire vibrer la fibre musicale dans différents lieux du village avec trois concerts (Chrysalide le 26 avril, château le 23 mai et village le 21 juin pour la fête de la musique).

La 6^e foire aux plants se déroulera le dimanche 26 mai sur la place Porte Belle avec ses producteurs de plants de légumes, fleurs et arbustes. L'orchestre d'Harmonie de Gap proposera un moment musical en fin de matinée.



Le vendredi 21 juin ouvrira un gros week-end festif. La fête de la musique verra notamment des démonstrations de l'association Imag'in sur la place Commandant-Dumont, un concert dans le cadre des week-ends musicaux de Chaillol sur la place Porte Belle et plusieurs autres concerts dans la soirée.

Le samedi 22, la fête de la Saint-Jean se déroulera du côté de la piscine avec le groupe La Marquise. Pour finir, Tallard accueillera cette année « La montagne en fête », événement organisé par l'office de tourisme Gap-Tallard-Vallées, le dimanche 23 juin, à côté du pont de la Durance.

Le week-end suivant, la Ville de Tallard proposera un gala aquatique le vendredi 28 juin à 19h afin de fêter l'ouverture de la piscine le lendemain !



Le week-end du 5 au 7 juillet verra le retour de la fête foraine estivale sur le parking de la Mairie. Le dimanche 7 juillet, un vide grenier aura lieu dans les rues du village.

La Fiesta au château sera de retour le jeudi 18 juillet, avec la complicité du festival de Chaillol ! À ne pas rater !



Le marché de Saint-Abdon se tiendra le samedi 20 juillet, suivi des Médiévales de la Geste des Terres Hautes les 20 et 21 juillet (ainsi que les 10 et 11 août).

Le festival de Chaillol retrouvera la salle des Gardes du château de Tallard pour trois dates : le dimanche 28 juillet, le samedi 3 août et le mercredi 7 août.

Entre temps, le rallye Gap-Racing aura pris ses marques sur le stade municipal avec de nouvelles épreuves sur le territoire les 3 et 4 août.

L'Ost de Roy reviendra les 24 et 25 août dans la cour du château pour de nouvelles veillées médiévales.

Puis viendra l'automne avec un week-end très animé les 21 et 22 septembre : la Fête de Tallard sera concomitante avec les Journées européennes du patrimoine.



N'oublions pas non plus la riche programmation d'animations proposées par la médiathèque municipale Michel Serres, que vous pouvez découvrir sur une brochure spécifique.

Retrouvez toutes ces animations en ligne sur : www.ville-tallard.fr

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
ET LA VILLE DE TALLARD
PRÉSENTENT

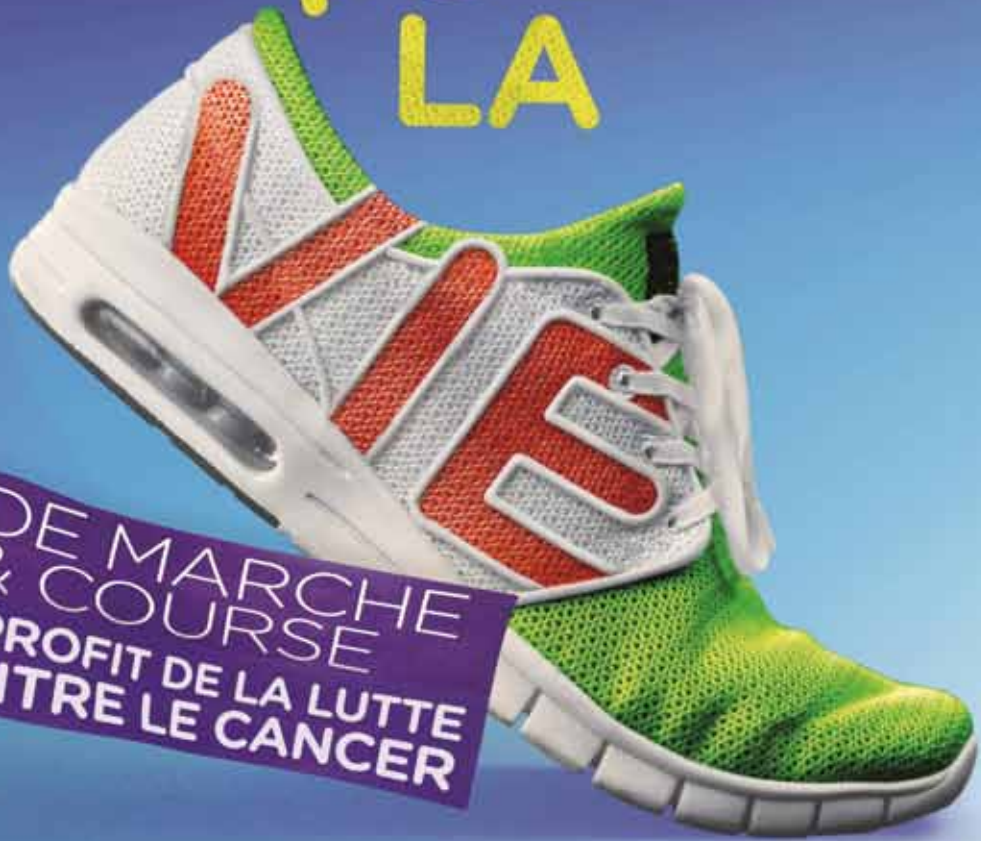
7^{ÈME}
ÉDITION

Parrain Officiel



Robin Colombari
Attaquant des Rapaces de Gap

RELAIS POUR LA



24H DE MARCHÉ
& COURSE
AU PROFIT DE LA LUTTE
CONTRE LE CANCER

18 et 19 mai
STADE MUNICIPAL DE TALLARD

Informations & inscriptions
www.relaispouurlavie.net

tallard

